

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2024

Document mis en ligne le 8 février 2024 sur le site internet de la commune de Libourne

24-02-010

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq février à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

Absents :

Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE, Emmanuelle MERIT, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Agnès SEJOURNET, Valérie VOGIN pouvoir à Pierre PRUNIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

SPORTS

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE SALLE OMNISPORTS EN REMPLACEMENT DU GYMNASE DE CONDAT : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention « Action Cœur de Ville » signée avec l'État et ses partenaires le 28 septembre 2018, reconnue comme convention d'Opération de revitalisation de territoire (ORT) par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 2020 et avenantée le 12 décembre 2020,

Vu le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du Grand Libournais, piloté par le PETR et signé entre tous les EPCI du territoire et l'État en 2021,

Vu le projet urbain « Libourne 2025 – la Confluente », déployé depuis 2016,

Considérant le déploiement des équipements et des événements sportifs contribuant à développer l'attractivité de la ville,

Considérant l'arrivée prochaine de l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC) sur le site de l'ESOG dit des Casernes, place Joffre et les besoins de leurs personnels en équipements divers qui nécessitent de libérer le gymnase de Condat en juin 2025,

Considérant la fréquentation régulière du gymnase de Condat par les membres des clubs et associations sportives en plus de l'usage des collégiens et lycéens dans le cadre de leur enseignement, il s'est avéré nécessaire d'envisager la construction d'un gymnase sous la forme d'une salle multisports, située à proximité du stade Maurel Audry,

Considérant que cet équipement de 1000 m² répondra aux attentes des usagers mais également aux contraintes environnementales que nécessite désormais une adaptation au changement climatique : matériaux respectueux de l'environnement, utilisation de l'éclairage naturel, ouvertures favorisant la régulation de la température par la circulation de l'air, sobriété énergétique et gestion des fluides, gestion des déchets,

Considérant le calendrier de réalisation des travaux prévu entre janvier et juin 2025,

Considérant le budget prévisionnel estimatif des travaux d'un montant de 2 101 262,90 € HT selon le plan de financement ci-après :

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant HT	Objet	Montant	%
Travaux	2 101 262,90 €	Etat : DSIL 2024	630 378,87 €	30,00%
		Département de la Gironde (Coeff : 1,2)	210 126,29 €	10,00%
		Région Nouvelle Aquitaine	420 252,58 €	20,00%
		Agence Nationale du Sport	315 189,44 €	15,00%
		Autofinancement	525 315,73 €	25,00%
Total HT	2 101 262,90 €	Total	2 101 262,90 €	100,00%

Vu l'avis de la commission finances en date du 1^{er} février 2024,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (30 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- approuve ce projet et son budget prévisionnel
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le soutien financier auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2024 à hauteur de 630 378,87 € dans le cadre de l'opération précitée

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 07.02.2024 et de la publication, le 08.02.2024
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Commune de Libourne